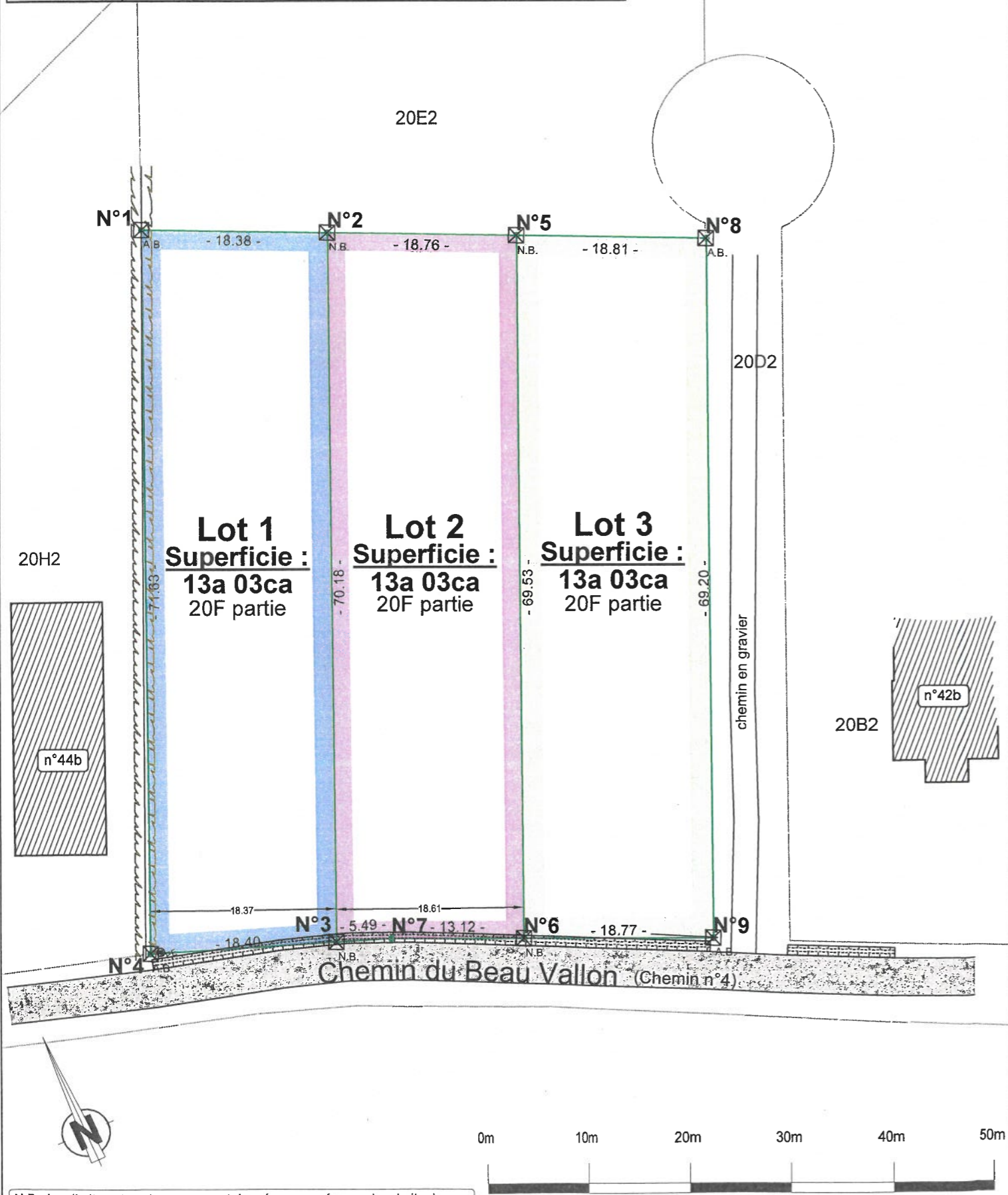


Limites	Motivations
N°1-N°4	Limite rétablie sur base du plan de bornage dressé par le géomètre Arnaud Bertulot en date du 24/11/2007 et portant la référence 92135-737 dans la base de données de l'AGDP.
N°8-N°9	Limite rétablie sur base du plan de délimitation portant la référence 92135-476 dans la base de données de l'AGDP.
N°2-N°3 N°5-N°6	Nouvelles limites
N°4, N°3, N°7, N°6, N°9	Limite rétablie sur la base de la situation des lieux et de la largeur de 6 m du chemin n° 4, telle que reprise à l'Atlas des voiries vicinales de 1841.

N° de point	X	Y	Description
N°1	185037,43	120242,05	Ancienne borne
N°2	185054,08	120234,28	Nouvelle borne
N°3	185026,12	120169,91	Nouvelle borne
N°4	185008,89	120176,36	Ancienne borne
N°5	185071,08	120226,35	Nouvelle borne
N°6	185043,24	120162,63	Nouvelle borne
N°7	185031,26	120167,99	Point non matérialisé
N°8	185088,12	120218,36	Ancienne borne
N°9	185060,38	120154,97	Ancienne borne

Système de coordonnées national, projection "Lambert 72"



N.B. : Les limites et contenances sont données sous réserve des droits des propriétaires voisins et autorités compétentes non signataires au présent plan.

Ville de Namur

5ème division
section F

Wépion
parcelle n°20F

Plan de division

Signature des parties à l'acte

Situation cadastrale

Echelle : 1/2000



Réf dossier : 23-0195 Plan n° 23-0195_P01 Echelles : 1/500

Levé le 2021 Mesuré par: MDF Dessiné par: MDF Contrôlé par: GA

N° de référence du plan dans la base de données du service "Mesures et Evaluations" de l'AGDP : 92135-10430

Dressé le 10 novembre 2025



www.sageo.be info@sageo.be
Rue de Huy, 103C à 4280 Hannut tél: 019/69.99.20
Rue Saint-Martin, 3 à 5080 Emines tél: 081/37.06.93

Guillaume ANDRE
GEO10/1159